

Opérations à faire en vue d'un contrôle technique**Sommaire**

1°) LISTE DES POINTS DE CONTROLE

2°) POINTS SOUMIS A CONTRE-VISITE OBLIGATOIRE

1°) LISTE DES POINTS DE CONTROLE

Identification du véhicule	Contre-visite (oui/non)
0.1.1 Plaques d'immatriculation	Oui
0.2.1 Plaque constructeur	Non
0.2.2 Frappe à froid sur le châssis	Non
0.3.1 Présentation du véhicule	Visite complète à effectuer ultérieurement
0.4.1 Energie moteur	Oui
0.4.2 Nombre de places assises	Non
0.4.3 Plaque de tare	Non
0.4.4 Compteur kilométrique	Non

Freinage	
1.1.1 Frein de service	Oui (1)
1.1.2 Frein de stationnement	Oui (1)
1.1.3 Frein de secours	Non
1.2.1 Réservoir de liquide de frein	Oui (1)
1.2.2 Maître-cylindre	Oui
1.2.3 Canalisations de freins	Oui
1.2.4 Flexible de frein	Oui (1)
1.2.5 Correcteur répartiteur de freinage	Oui (1)
1.3.1 Pédale de frein de service	Oui
1.3.2 Commande du frein de stationnement	Oui
1.3.3 Câble, tringlerie du frein de stationnement	Oui
1.4.1 Disque de frein	Oui (1)
1.4.2 Etrier, cylindre de roue	Oui (1)
1.4.3 Tambour de frein	Oui
1.4.4 Plaquettes de frein	Oui
1.5.1 Assistance de freinage	Non
1.6.1 Système antiblocage de roues et/ou de régulation	Oui
1.7.1 Témoin de mauvais fonctionnement du système de freinage	Non
1.7.2 Témoin de niveau de liquide de frein	Oui
1.7.3 Témoin usure plaquettes de frein	Non
1.7.4 Témoin de mauvais fonctionnement du système antiblocage et/ou de régulation	Non

Direction	
2.1.1 Angle, ripage avant	Non
2.2.1 Volant de direction	Oui
2.2.2 Antivol de direction	Non
2.2.3 Colonne de direction	Non
2.2.4 Accouplement de direction	Non
2.2.5 Crémaillère et Boîtier de direction	Oui
2.2.6 Bielle timonerie de direction	Oui
2.2.7 Rotule et articulation de direction	Oui
2.2.8 Relais de direction	Oui
2.3.1 Assistance de direction	Non
Visibilité	
3.1.1 Pare-brise	Oui
3.1.2 Autres vitrages	Non
3.2.1 Rétroviseur intérieur (si obligatoire)	Oui
3.2.2 Rétroviseur extérieur (si obligatoire)	Oui
3.2.3 Commande rétroviseurs extérieurs	Non
3.3.1 Essuie-glace avant	Oui
3.3.2 Lave-glace avant	Non

Eclairage et signalisation	
4.1.1 Feux de croisement (réglage)	Oui
4.2.1 Feux de croisement	Oui (1)
4.2.2 Feux de route	Oui
4.2.3 Feux de brouillard avant	Non
4.2.4 Feux additionnels	Non
4.3.1 Feux de position	Oui
4.3.2 Feux indicateurs de direction	Oui
4.3.3 Signal de détresse (en l'absence de triangle de présignalisation)	Oui
4.3.4 Feu stop	Oui
4.3.5 Troisième feu de stop	Oui
4.3.6 Feux de plaque arrière	Oui
4.3.7 Feux de brouillard arrière	Non
4.3.8 Feux de recul	Non
4.3.9 Feux de gabarit	Non
4.3.10 Catadioptré arrière	Oui
4.3.11 Catadioptré latéral (véhicule de plus de 6 mètres)	Oui
4.3.12 Triangle de présignalisation (en l'absence de feux de détresse)	Oui
4.4.1 Témoin de feux de route	Non
4.4.2 Témoin de signal de détresse	Non
4.4.3 Témoin des feux de brouillard arrière	Non
4.4.4 Commutateur éclairage signalisation	Non
4.4.5 Témoin indicateur de direction	Non

Liaison au sol	
5.1.1 Suspension	Non
5.2.1 Ressort et barres de torsion	Oui
5.2.2 Sphère coussin d'amortisseur	Non
5.2.3 Amortisseur	Oui
5.2.4 Pivot et fusée de roue	Oui
5.2.5 Roulement de roue	Non
5.2.6 Triangle, bras, tirant de suspension	Oui
5.2.7 Silentbloc de triangle, de bras, de tirant de suspension	Non
5.2.8 Articulation de train	Oui
5.2.9 Rotule de train roulant	Oui
5.2.10 Barre stabilisatrice	Oui
5.2.11 Silentbloc de barre stabilisatrice	Non
5.2.12 Circuit hydraulique de suspension	Non
5.2.13 Essieux	Oui
5.3.1 Roue	Non
5.3.2 Jante	Oui
5.3.3 Pneumatiques	Oui
Structure et carrosserie	
6.1.1 Longeron et brancard	Non
6.1.2 Traverse	Non
6.1.3 Plancher	Non
6.1.4 Berceau	Non

6.1.5 Passage de roue et pare-boue	Non
6.1.6 Longeron extérieur et bas de caisse	Non
6.1.7 Infrastructure et soubassement	Non
6.2.1 Porte latérale	Oui
6.2.2 Porte arrière et hayon	Oui
6.2.3 Capot	Oui
6.2.4 Aile	Oui
6.2.5 Pare-chocs et bouclier	Oui
6.2.6 Pied montant	Non
6.2.7 Caisse	Non
6.2.8 Superstructure carrosserie (sauf ailes et ouvrants)	Oui
Equipements	
7.1.1 Siège	Oui
7.1.2 Ceintures (si obligatoire)	Oui
7.2.1 Avertisseurs sonores	Oui
7.2.2 Batterie	Non
7.2.3 Support de la roue de secours	Non
7.2.4 Dispositif d'attelage	Non
7.3.1 Témoin de mauvais fonctionnement du coussin gonflable	Non

Organes mécaniques	
8.1.1 Moteur	Non
8.1.2 Boîte de vitesses	Non
8.1.3 Pont	Non
8.1.4 Transmission	Non
8.1.5 Pompe d'alimentation carburant et relais de transmission	Non
8.2.1 Circuit de carburant	Oui
8.2.2 Réservoir de carburant	Oui
8.2.3 Carburateur système d'injection	Oui
8.2.4 Pompe d'alimentation carburant	Oui
8.2.5 Batterie d'accumulateur de traction	Oui
8.2.6 Réservoir GPL	Non
8.3.1 Collecteur d'échappement	Oui
8.3.2 Canalisation d'échappement	Oui
8.3.3 Silencieux d'échappement	Oui
Pollution et niveau sonore	
9.1.1 Teneur en CO et/ou valeur du lambda des gaz d'échappement	Oui
9.1.2 Opacité des fumées d'échappement (moteur à allumage par compression)	Oui
9.1.3 Bruit moteur	Non
9.3.1 Témoin du dispositif de diagnostic embarqué (EOBD)	Non

(1) Contre-visite nécessitant le contrôle d'autres points

2°) POINTS SOUMIS A CONTRE-VISITE OBLIGATOIRE**0.1.1 - Plaques d'immatriculation****Opération****0.1.1.3.1 Plaques d'immatriculation****Défaut constaté**

Non concordance avec la carte grise ou avec les autres documents prévus à l'article 9 (arrêté 18/06/1991 modifié) (AV. AR.)

Observation

Divergence entre le numéro d'immatriculation du véhicule et celui mentionné sur le document d'identification (Carte grise ou documents d'identification prévus à l'article 9)

Opération**0.1.1.3.2 Plaques d'immatriculation****Défaut constaté**

Non conformité de couleur ou de type de caractères (AV. AR.)

Observation

Voir tableau ci-après.

NB : Dans le cas d'une carte grise émise après le 1^{er} janvier 1993, sans changement du numéro d'immatriculation, le véhicule concerné sera traité selon le premier cas (jusqu'au 31/12/1992).

Date d'émission de la carte grise	Couleur plaque avant	Couleur plaque arrière	Type de caractères
Jusqu'au 31/12/1992	Fond noir	Fond noir	Bâton Blanc (*)
	Blanc réfléchissant	Jaune réfléchissant	Bâton Noir
Depuis le 01/01/1993	Blanc réfléchissant	Jaune réfléchissant	Bâton Noir

(*) Couleur métal autorisée

Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Couleur plaque avant	Couleur plaque arrière
Véhicules de plus de 25 ans	Fond noir ou Blanc réfléchissant	Fond noir ou Jaune réfléchissant

Opération0.1.1.4.1 Plaques d'immatriculation**Défaut constaté**

Absence avant et/ou arrière

Observation

Absence d'au moins une plaque

0.3.1 - Présentation du véhicule**Opération**0.3.1.1.1 Présentation du véhicule**Défaut constaté**

Non roulant

Observation

Véhicule qui ne peut pas se mouvoir de façon autonome (véhicule en panne, absence de moteur,...).

Opération0.3.1.2.1 Présentation du véhicule**Défaut constaté**

Accès impossible à des éléments d'identification

Observation

Impossibilité d'accès aux éléments d'identification situés ou non dans le compartiment moteur.

Impossibilité d'accès notamment à des éléments du système de freinage, de direction, de suspension.

0.4.1 - Energie moteur**Opération**0.4.1.1.1 Energie moteur**Défaut constaté**

Non concordance avec la carte grise ou avec les autres documents prévus à l'article 9 (arrêté 18/06/1991 modifié)

Observation

Divergence entre l'énergie motrice spécifiée sur le document d'identification et celle (s) utilisable (s) par le véhicule.

Nota : En cas de divergence, le contrôle de la pollution est effectué en fonction de l'énergie utilisée par le véhicule. Pour les véhicules à bicarburant, le contrôle sera fait sur la position essence.

Voir tableau ci-après

Opération0.4.1.1.2 Energie moteur**Défaut constaté**

Absence d'attestation de mise à niveau ou de conformité d'un véhicule GPL

Observation

Absence de l'attestation de mise à niveau d'un véhicule fonctionnant au GPL ou de conformité relatif à la mise en sécurité d'un véhicule GPL pour les véhicules mis en circulation avant le 01/01/2000, dont la carte grise comporte la mention EG ou GP.

Prescription de l'altération 0.4.1.1.1 Energie Moteur (pour les véhicules utilisant ou ayant utilisé du Gaz)					
Carte Grise	Energie(s) utilisée(s) par le véhicule + codification administrative		Réservoir (s)	Contrôle pollution	Prescription du défaut 0.4.1.1.1.
EL	ELECTRIQUE	EL	Batteries de propulsion	Aucun	Non
	ELECTRIQUE /ESSENCE	EL	Batteries de propulsion + Essence	Aucun	Non
ES	ESSENCE / ELECTRIQUE	ES	Essence + Batteries de propulsion	Essence	Non
	ESSENCE /GPL	EG	Essence + Cuve Gaz	Essence	Oui
	GPL	GP	Cuve Gaz	Aucun	Oui
	ESSENCE/GAZ NATUREL	EN	Essence + Gaz Naturel	Essence	Oui
EG	GAZ NATUREL	GN	Gaz Naturel	Aucun	Oui
	GPL	GP	Cuve Gaz	Aucun	Oui
	ESSENCE	ES	Essence	Essence	Oui
GP	ESSENCE /GPL	EG	Essence + Cuve Gaz	Essence	NON
	GPL/ ESSENCE *	GP	Cuve Gaz + Essence*	Aucun	Non
	ESSENCE	ES	Essence	Essence	Oui
GN	GPL	GP	Cuve Gaz	Aucun	Non
	GAZ NATUREL /ESSENCE *	GN	Gaz Naturel + Essence*	Aucun	Non
	ESSENCE	ES	Essence	Essence	Oui
GZ	GAZ NATUREL	GN	Gaz Naturel	Aucun	Non
	GAZ COMPRI ME /ESSENCE *	GZ	Gaz comprimé+ Essence*	Aucun	Non
	ESSENCE	ES	Essence	Essence	Oui
	GAZ COMPRI ME	GZ	Gaz comprimé	Aucun	Non

* La capacité du réservoir n'est pas contrôlée

1.1.1 - Frein de service

Opération

1.1.1.1.1 Frein de service

Défait constaté

Anomalie importante de fonctionnement (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence totale d'efficacité sur un essieu ou sur une roue.

* Blocage immédiat d'une roue dès sollicitation de la commande de freinage.

* Élément récepteur de freinage différent sur un même essieu (disque à droite, tambour à gauche)

Opération

1.1.1.1.3 Frein de service

Défait constaté

Déséquilibre important (AV. AR.)

Observation

Différence de force de freinage mesurée entre les cotés droit et gauche d'un même essieu, supérieure ou égale à 30 %, à l'instant où la première roue atteint sa force de freinage maximale.

Opération

1.1.1.1.4 Frein de service

Défait constaté

Efficacité globale insuffisante

Observation

L'efficacité est insuffisante lorsqu'elle est inférieure à : voir tableau ci-après

Opération1.1.1.2.1 Frein de service**Défaut constaté**

Contrôle impossible

Observation

Véhicules équipés de pneus à clous, de roue galette, de roues munies de pneumatiques de circonférence ou de taille différente sur un même essieu.
Véhicules à suspension hydraulique bloquée en position basse et ne permettant pas l'accès au banc de freinage.
Rupture du système de freinage pendant l'essai.

GENRE	Date de 1 ^{ère} mise en circulation		
	Jusqu'au 31/12/55	Du 01/01/56 au 30/09/89	A partir du 01/10/89
VP	35%	50%	50%
VU	30%	45%	50%

1.1.2 - Frein de stationnement**Opération**1.1.2.1.2 Frein de stationnement**Défaut constaté**

Efficacité globale insuffisante

Observation

L'efficacité est insuffisante lorsqu'elle est strictement inférieure à : voir tableau ci-après

Opération1.1.2.2.1 Frein de stationnement**Défaut constaté**

Contrôle impossible

Observation

Véhicules équipés de pneus à clous, de roue galette, de roues munies de pneumatiques de circonférence out de taille différente sur un même essieu.
Véhicules à suspension hydraulique bloquée en position basse et ne permettant pas l'accès au banc de freinage.
Rupture du système de freinage pendant l'essai.

GENRE	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	
	Jusqu'au 31/12/55	A partir du 01/01/56
VP	18%	18%
VU	15%	18%

1.2.1 - Réservoir de liquide de frein

Opération

1.2.1.4.1 Réservoir de liquide de frein

Défaut constaté

Défaut d'étanchéité

Observation

Bouchon absent ou remplacé par un dispositif non adapté.

Fissure, cassure du réservoir ou du bouchon.

Fuite de liquide de frein avec formation de gouttes au réservoir.

Fuite de liquide de frein avec formation de gouttes entre le réservoir et le maître-cylindre.

Opération

1.2.1.5.1 Réservoir de liquide de frein

Défaut constaté

Contrôle impossible

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.2.2 - Maître-cylindre

Opération

1.2.2.1.1 Maître-cylindre

Défaut constaté

Mauvaise fixation

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du maître-cylindre sur son support.

Opération

1.2.2.2.1 Maître-cylindre

Défaut constaté

Défaut d'étanchéité

Observation

Ecoulement de liquide de frein avec formation de gouttes au maître cylindre (généralement à l'arrière)

Fuite au contacteur de stop.

Fuite interne (détectée par enfoncement continu de la pédale sous faible pression)

Opération

1.2.2.3.1 Maître-cylindre

Défaut constaté

Contrôle impossible

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.2.3 - Canalisation des freins

Opération

1.2.3.1.1 Canalisation des freins

Défaut constaté

Détérioration importante (AV. AR. D.G.C. AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Oxydation provoquant un gonflement et un effritement du métal (sans perforation)

Canalisation écrasée, pliée, pincée, vrillée, soudée.

Usure résultant d'un contact permanent ou intermittent ou d'un ancien frottement (enlèvement de matière).

Opération

1.2.3.3.1 Canalisation des freins

Défaut constaté

Fuite (AV. AR. D.G.C. AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Écoulement de liquide de frein avec formation de gouttes entre le maître-cylindre et la canalisation, au niveau de la canalisation ou des raccords.

Opération

1.2.3.4.1 Canalisation des freins

Défaut constaté

Contrôle impossible (AV. AR. D.G.C. AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.2.4 - Flexible de frein

Opération

1.2.4.1.2 Flexible de frein

Défaut constaté

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG. C)

Observation

Craquelure ou coupure laissant apparaître la toile.

Usure due à un frottement laissant apparaître la toile.

Flexible trop court limitant le braquage ou le débattement de la roue.

Porosité laissant suinter le liquide de frein.

Hernie.

Contact permanent ou intermittent avec un élément tournant ou fixe.

Absence de passe fil avec enlèvement de matière laissant apparaître la toile.

Opération

1.2.4.3.1 Flexible de frein

Défaut constaté

Fuite (AVD. AVG. ARD. ARG. C)

Observation

Ecoulement du liquide de frein avec formation de gouttes.

Opération

1.2.4.4.1 Flexible de frein

Défaut constaté

Contrôle impossible (AVD. AVG. ARD. ARG. C)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.2.5 - Correcteur répartiteur de freinage

Opération

1.2.5.2.1 Correcteur répartiteur de freinage

Défaut constaté

Non fonctionnement

Observation

Absence de commande.

Dispositif court-circuité.

Commande inopérante.

Opération

1.2.5.3.1 Correcteur répartiteur de freinage

Défaut constaté

Mauvaise fixation

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

Opération

1.2.5.4.1 Correcteur répartiteur de freinage

Défaut constaté

Fuite

Observation

Écoulement du liquide de frein avec formation de gouttes.

Opération**1.2.5.5.1 Correcteur répartiteur de freinage****Défait constaté**

Contrôle impossible

Observation

Défait d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.3.1 - Pédale de frein de service**Opération****1.3.1.1.2 Pédale de frein de service****Défait constaté**

Détérioration importante

Observation

Absence de la surface d'appui prévue d'origine.

Palonnier ou dispositif équivalent ne permettant pas un guidage correct de la pédale.

1.3.2 - Commande du frein de stationnement**Opération****1.3.2.1.2 Commande du frein de stationnement****Défait constaté**

Absence de verrouillage ou de commande

Observation

Verrouillage impossible de la commande.

Absence de la commande.

Opération**1.3.2.2.1 Commande du frein de stationnement****Défait constaté**

Mauvaise fixation

Observation

Absence de fixation du support de l'axe.

Absence de l'axe.

1.3.3 - Câble, tringlerie du frein de stationnement**Opération****1.3.3.1.2 Câble, tringlerie du frein de stationnement****Défait constaté**

Détérioration importante

Observation

Câble cassé, effiloché.

Gaine métallique détériorée (déformée, rompue, écrasée)

Amorce de rupture de l'arrêt de gaine ou de son support.

Tringle cassée, désolidarisée .

Absence d'axe de liaison.

Usure résultant d'un contact permanent ou intermittent ou d'un ancien frottement (enlèvement de matière).

Opération**1.3.3.2.1 Câble, tringlerie du frein de stationnement****Défait constaté**

Mauvaise fixation

Observation

Rupture de l'arrêt de gaine ou de son support.

Fixation manquante avec risque d'accrochage.

Opération**1.3.3.3.1 Câble, tringlerie du frein de stationnement****Défait constaté**

Absence

Observation

Absence de gaine, câble ou tringle.

Absence d'arrêt de gaine ou de son support.

Opération**1.3.3.3.2 Câble, tringlerie du frein de stationnement****Défait constaté**

Contrôle impossible

Observation

Défait d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.4.1 - Disque de frein**Opération****1.4.1.1.2 Disque de frein****Défait constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Disque cassé ou fissuré.

Opération**1.4.1.1.3 Disque de frein****Défait constaté**

Contrôle impossible (AVD. AVG. ARD. ARG.C.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.4.2 - Etrier, cylindre de roue**Opération****1.4.2.1.2 Etrier, cylindre de roue****Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Frottement de l'étrier sur la jante ou sur le disque.

Fissure, cassure.

Défaut d'assemblage (pour les 1/2 étriers).

Tuyaux de liaison des 1/2 étriers écrasés

Opération**1.4.2.2.1 Etrier, cylindre de roue****Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

Mauvaise fixation de la flasque de frein sur son support.

Opération**1.4.2.3.1 Etrier, cylindre de roue****Défaut constaté**

Fuite (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Écoulement de liquide de frein avec formation de gouttes.

Opération1.4.2.4.1 Etrier, cylindre de roue**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

1.4.3 - Tambour de frein**Opération**1.4.3.1.1 Tambour de frein**Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Cassure avec élément manquant laissant apparaître la garniture.

1.4.4 - Plaquettes de frein**Opération**1.4.4.1.2 Plaquettes de frein**Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence de garniture sur la plaquette (frottement acier sur acier) .

Plaquette(s) montée(s) à l'envers (frottement acier sur acier).

Opération

1.4.4.3.1 Plaquettes de frein

Défaut constaté

Absence (AVD. AVG. ARD. ARG. C.)

Observation

Absence de plaquette

1.6.1 - Système antiblocage de roues et/ou de régulation**Opération**

1.6.1.3.1 Système antiblocage de roues et/ou de régulation

Défaut constaté

Fuite

Observation

Écoulement du liquide de frein avec formation de gouttes.

1.7.2 - Témoin de niveau de liquide de frein**Opération**

1.7.2.1.1 Témoin de niveau de liquide de frein

Défaut constaté

Allumé

Observation

Voyant allumé de façon permanente ou intempestive

2.2.1 - Volant de direction

Opération

2.2.1.2.2 Volant de direction

Défaut constaté

Jeu important aux braquages

Observation

Jeu constaté supérieur à 1/16e de tour.

Opération

2.2.1.4.1 Volant de direction

Défaut constaté

Absence

Observation

Absence de volant entraînant le contrôle impossible de la colonne, de l'accouplement et de l'assistance de direction.

2.2.5 - Crémaillère et boîtier de direction

Opération

2.2.5.2.1 Crémaillère et boîtier de direction

Défaut constaté

Mauvaise fixation (AV. AR.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

Opération**2.2.5.4.1** Crémaillère et boîtier de direction**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AV. AR.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

2.2.6 - Bielle timonerie de direction**Opération****2.2.6.1.1** Bielle timonerie de direction**Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Flambage d'une bielle. Fissure, cassure d'une bielle. Corrosion perforante d'une bielle.

Opération**2.2.6.2.1** Bielle timonerie de direction**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

Opération**2.2.6.3.1** Bielle timonerie de direction**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

2.2.7 - Rotule et articulation de direction

Opération

2.2.7.1.1 Rotule et articulation de direction

Défaut constaté

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Déformation de la partie mâle ou femelle de la rotule ou de l'articulation

Déformation de la rotule dans sa partie fileté côté réglage

Corrosion perforante au point d'ancrage d'une articulation sur la structure avec risque d'arrachement.

Rupture d'une des pièces constituant la rotule ou l'articulation.

Rupture d'assemblage entre la partie mâle ou femelle de la rotule et son support.

Désolidarisation de la partie mâle de la partie femelle de la rotule ou de l'articulation.

Opération

2.2.7.1.2 Rotule et articulation de direction

Défaut constaté

Jeu excessif (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Débattement constaté, sans contrainte excessive, entre les parties mâle et femelle de la rotule.

Débattement constaté, sans contrainte excessive, entre la partie mâle et son support.

Débattement constaté, sans contrainte excessive, entre la partie femelle et son support.

Débattement de l'articulation.

Opération

2.2.7.2.1 Rotule et articulation de direction

Défaut constaté

Mauvaise fixation (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence ou desserrage d'au moins une des fixations entre la partie mâle et son support.

Absence ou desserrage d'au moins une des fixations entre la partie femelle et son support.

Absence de goupille d'arrêt d'écrou.

Absence ou desserrage du contre-écrou de réglage.

Opération**2.2.7.3.1** Rotule et articulation de direction**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

2.2.8 – Relais de direction**Opération****2.2.8.1.2** Relais de direction**Défaut constaté**

Jeu excessif (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Débattement de l'axe du relais de direction.

Opération**2.2.8.2.1** Relais de direction**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

Opération2.2.8.3.1 Relais de direction**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

3.1.1 - Pare-brise**Opération**3.1.1.1.2 Pare-brise**Défaut constaté**

Fissure, cassure

Observation

Fissure débordant d'un cercle de 300 mm de diamètre quelle que soit la zone et la profondeur de la fissure.

Opération3.1.1.1.3 Pare-brise**Défaut constaté**

Visibilité insuffisante

Observation

Collage d'étiquettes autres que réglementaires ou assimilées dans la zone de balayage du ou des essuie-glaces.

Présence d'un film ou bandeau débordant une zone limitée à une hauteur de 10 cm par rapport au bord supérieur du pare-brise.

Opération3.1.1.3.1.1 Pare-brise**Défaut constaté**

Absence

Observation

Absence de tout ou partie du pare-brise (pour le pare-brise en 2 parties).
Présence d'un pare-brise provisoire.

3.2.1 - Rétroviseur intérieur (si obligatoire)**Opération**3.2.1.1.1 Rétroviseur intérieur (si obligatoire)**Défaut constaté**

Mauvais état

Observation

Glace incomplète ou fissurée ne permettant pas une bonne visibilité.
Altération du miroir (opacité, dégradation nette du tain).

Opération3.2.1.2.1 Rétroviseur intérieur (si obligatoire)**Défaut constaté**

Mauvaise fixation

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du support avec risque de décrochage.
Rétroviseur (glace et/ou support) instable dû à une mauvaise fixation rendant son utilisation impossible.

Opération**3.2.1.3.1 Rétroviseur intérieur (si obligatoire)****Défaut constaté**

Absence

Observation

Absence du rétroviseur. (voir tableau suivant).

3.2.2 - Rétroviseur extérieur (si obligatoire)**Opération****3.2.2.1.1 Rétroviseur extérieur (si obligatoire)****Défaut constaté**

Mauvais état (D.G.)

Observation

Glace incomplète ou fissurée ne permettant pas une bonne visibilité.

Altération du miroir (opacité, dégradation nette du tain).

Support carénage ou rétroviseur cassé générant une partie saillante.

Opération**3.2.2.2.1 Rétroviseur extérieur (si obligatoire)****Défaut constaté**

Mauvaise fixation (D.G.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du support avec risque de décrochage.

Rétroviseur (glace et/ou support) instable dû à une mauvaise fixation rendant son utilisation impossible.

Opération3.2.2.3.1 Rétroviseur extérieur (si obligatoire)**Défaut constaté**

Absence (D.G.)

Observation

Absence du rétroviseur.

3.3.1 - Essuie-glace avant**Opération**3.3.1.1.1 Essuie-glace avant**Défaut constaté**

Non fonctionnement (D.G.C.)

Observation

Absence de déplacement d'au moins un essuie-glace.

Course partielle de l'essuie-glace.

Opération3.3.1.3.1 Essuie-glace avant**Défaut constaté**

Absence (D.G.C.)

Observation

Absence d'au moins un balai ou d'un essuie-glace complet.

4.1.1 - Feux de croisement (réglage)

Opération

4.1.1.1.2 Feux de croisement (réglage)

Défaut constaté

Réglage trop haut (D.G.)

Observation

Ligne de coupure du faisceau lumineux positionnée au dessus du repère correspondant à un rabatement de moins de 0,5 % de l'horizontale

4.2.1 - Feux de croisement

Opération

4.2.1.1.1 Feux de croisement

Défaut constaté

Couleur d'éclairage modifiée (D.G.)

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur d'éclairage d'origine.

Opération

4.2.1.1.3 Feux de croisement

Défaut constaté

Détérioration importante de la glace et/ou du réflecteur (D.G.)

Observation

Glace du feu cassée avec élément manquant.

Glace du feu fêlée en totalité (de bord à bord).

Glace du feu réparée à l'aide de ruban adhésif.

Impact perforant pouvant laisser passer l'eau.

Absence de glace

Présence d'eau.
Glace de feu décollée
Réflecteur déformé et/ou rouillé et/ou terni altérant l'effet miroir.

Opération**4.2.1.2.1** Feux de croisement**Défaut constaté**

Faisceau lumineux non conforme (D.G.)

Observation

Ligne de coupure du faisceau lumineux de forme différente de celles du schéma « lignes de coupure » due notamment à :

- une lampe placée en position pour circulation à gauche.
- un mauvais positionnement de la lampe.
- une lampe non adaptée à son support.

Ligne de coupure modifiée par l'adjonction d'un autocollant sur la glace du feu (Circulation à gauche).

Opération**4.2.1.2.2** Feux de croisement**Défaut constaté**

Anomalie de fonctionnement (D.G.)

Observation

Commutation non réglementaire avec les autres feux.
Commutation code/phare non réalisée par une seule action.
Fonctionnement intermittent ou intempestif.
Insuffisance d'éclairage (défaut de masse...)
Absence d'éclairage d'un ou des feux.

Opération**4.2.1.3.1** Feux de croisement**Défaut constaté**

Mauvais positionnement (D.G.)

Observation

Feu monté à un emplacement non réglementaire.

Opération4.2.1.3.2 Feux de croisement**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (D.G.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation pouvant entraîner une instabilité du faisceau lumineux ou une mauvaise orientation du feu.

Opération4.2.1.4.1 Feux de croisement**Défaut constaté**

Absence de marquage (D.G.)

Observation

Absence du marquage.

Opération4.2.1.4.2 Feux de croisement**Défaut constaté**

Symétrie blanc ou jaune non respectée

Observation

Symétrie de couleur non respectée entre les feux assurant la même fonction (un blanc, un jaune).

Opération4.2.1.5.1 Feux de croisement**Défaut constaté**

Absence (D.G.)

Observation

Absence d'un ou des feux.

4.2.2 - Feux de route**Opération**4.2.2.1.1 Feux de route**Défaut constaté**

Couleur d'éclairage modifiée (D.G.)

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur d'éclairage d'origine.

Opération4.2.2.1.3 Feux de route**Défaut constaté**

Détérioration importante de la glace et/ou du réflecteur (D.G.)

Observation

Glace du feu cassée avec élément manquant.

Glace du feu fêlée en totalité (de bord à bord).

Glace du feu réparée à l'aide de ruban adhésif.

Impact perforant pouvant laisser passer l'eau.

Absence de glace du feu

Présence d'eau.

Glace de feu décollée

Réflecteur déformé et/ou rouillé et/ou terni altérant l'effet miroir.

Opération4.2.2.2.1 Feux de route**Défaut constaté**

Anomalie de fonctionnement (D.G.)

Observation

Commutation non réglementaire avec les autres feux.

Commutation code/phare non réalisée par une seule action.

Fonctionnement intermittent ou intempestif.

Insuffisance d'éclairage (défaut de masse, ...)

Absence d'éclairage d'un ou des feux.

Opération4.2.2.3.1 Feux de route**Défaut constaté**

Mauvais positionnement (D.G.)

Observation

Feux monté à un emplacement non réglementaire sauf pour les véhicules mis en circulation avant le 31/12/55 (hauteur).

Opération4.2.2.3.2 Feux de route**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (D.G.)

Observation

Absence, desserage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation pouvant entraîner une instabilité du faisceau lumineux ou une mauvaise orientation du feu.

Opération4.2.2.4.1 Feux de route**Défaut constaté**

Absence de marquage (D.G.)

Observation

Absence d'un marquage

Opération4.2.2.4.2 Feux de route**Défaut constaté**

Symétrie blanc ou jaune non respectée

Observation

Symétrie de couleur non respectée entre les feux assurant la même fonction (un blanc, un jaune).

Opération4.2.2.5.1 Feux de route**Défaut constaté**

Absence (D.G.)

Observation

Absence d'un ou des feux

4.3.1 - Feux de position**Opération**4.3.1.1.1 Feux de position**Défaut constaté**

Couleur de signalisation modifiée (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur de signalisation réglementaire (blanc ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière).

Opération4.3.1.1.3 Feux de position**Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence de cabochon (dans la plage éclairante).

Cassure avec élément manquant (dans la plage éclairante).

Cabochon perforé (dans la plage éclairante).

Cabochon réparé par ruban adhésif (dans la plage éclairante).

Présence d'eau.

Opération4.3.1.2.1 Feux de position**Défaut constaté**

Anomalie de fonctionnement (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Commutation non réglementaire avec les autres feux.

Fonctionnement intermittent ou intempestif.

Insuffisance ou excès d'éclairage (défaut de masse, inversion des lampes 5/21 W,...).

Absence d'éclairage d'un ou des feux.

Opération4.3.1.3.1 Feux de position**Défaut constaté**

Mauvais positionnement (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Feu monté à un emplacement non réglementaire (hauteur) sauf pour les véhicules mis en circulation avant le 31/12/55

Opération4.3.1.3.2 Feux de position**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation n'assurant plus l'immobilisation du feu ou du cabochon.

Opération4.3.1.4.1 Feux de position**Défaut constaté**

Absence de marquage (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence d'un marquage

Opération4.3.1.5.1 Feux de position**Défaut constaté**

Absence (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence d'au moins un feu.

4.3.2 - Feux indicateur de direction**Opération**4.3.2.1.1 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Couleur de signalisation modifiée (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur de signalisation réglementaire (dans la plage éclairante).
Voir tableau suivant

Opération4.3.2.1.3 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Détérioration importante (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence de cabochon (dans la plage éclairante).

Cassure avec élément manquant (dans la plage éclairante).

Cabochon perforé (dans la plage éclairante).

Cabochon réparé par ruban adhésif (dans la plage éclairante).

Présence d'eau.

Opération4.3.2.2.1 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Anomalie de fonctionnement (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Fréquence de clignotement différente de 90 ± 30 clignotements par minute.

Absence de fonctionnement simultané du même côté.

Insuffisance d'éclairage (défaut de masse,...).

Fonctionnement intempestif.

Absence d'éclairage d'un ou des feux.

Opération4.3.2.3.1 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Mauvais positionnement (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Feu monté à un emplacement non réglementaire (hauteur) sauf pour les véhicules mis en circulation avant le 31/12/55

Opération4.3.2.3.2 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation n'assurant plus l'immobilisation du feu ou du cabochon.

Opération4.3.2.4.1 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Absence de marquage (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence d'un marquage.

Opération4.3.2.5.1 Feux indicateur de direction**Défaut constaté**

Absence (AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence d'au moins un feu.

Date de mise en circulation	AVANT	ARRIERE
Jusqu'au 31/12/1970 :	Pas d'exigences	Pas d'exigences
Du 01/01/1971 au 30/09/1980 :	Blanche ou orangée	Rouge ou orangée
A partir du 01/10/1980 :	Orangée	Orangée

4.3.3 - Signal de détresse

Opération

4.3.3.1.1 Signal de détresse

Défaut constaté

Anomalie de fonctionnement

Observation

Absence de clignotement d'au moins un des 4 feux.

Mauvais fonctionnement de la commande entraînant l'impossibilité d'arrêt ou un fonctionnement intempestif.

Opération

4.3.3.2.1 Signal de détresse

Défaut constaté

Absence

Observation

Absence de la commande (en cas d'absence de triangle de présignalisation)

4.3.4 - Feux de stop

Opération

4.3.4.1.1 Feux de stop

Défaut constaté

Couleur de signalisation modifiée (D.G.)

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur de signalisation réglementaire (dans la plage éclairante).
Voir tableau suivant.

Opération4.3.4.1.3 Feux de stop**Défaut constaté**

Détérioration importante (D.G.)

Observation

Absence de cabochon (dans la plage éclairante).

Cassure avec élément manquant (dans la plage éclairante).

Cabochon perforé (dans la plage éclairante).

Cabochon réparé par ruban adhésif (dans la plage éclairante).

Présence d'eau.

Opération4.3.4.2.1 Feux de stop**Défaut constaté**

Anomalie de fonctionnement (D.G.)

Observation

Fonctionnement permanent.

Fonctionnement intermittent ou intempestif.

Insuffisance d'éclairage (défaut de masse, inversion lampe 5/21 W...).

Commutation non réglementaire.

Absence d'éclairage d'un ou des feux.

Opération4.3.4.3.1 Feux de stop**Défaut constaté**

Mauvais positionnement (D.G.)

Observation

Feu monté à un emplacement non réglementaire (hauteur) sauf pour les véhicules mis en circulation avant le 31/12/55.

Opération4.3.4.3.2 Feux de stop**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (D.G.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation n'assurant plus l'immobilisation du feu ou du cabochon.

Opération4.3.4.4.1 Feux de stop**Défaut constaté**

Absence de marquage (D.G.)

Observation

Absence d'un marquage.

Opération4.3.4.5.1 Feux de stop**Défaut constaté**

Absence (D.G.)

Observation

Absence d'un ou des feux sauf pour les véhicules mis en circulation avant le 01/01/1970, dont la présence d'un seul feu suffit.

Date de mise en circulation	NOMBRE DE FEUX	COULEUR
Jusqu'au 31/12/1970 :	1 minimum	Pas d'exigences
Du 01/01/1971 au 30/09/1980 :	2 minimum (droite et gauche)	Rouge ou orangée
A partir du 01/10/1980 :	2 minimum (droite et gauche)	Rouge

4.3.5 - 3^e feux stop

Opération

4.3.5.1.1 3^e feux stop

Défaut constaté

Couleur de signalisation modifiée

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur de signalisation rouge (dans la plage éclairante).

Opération

4.3.5.1.3 3^e feux stop

Défaut constaté

Détérioration importante

Observation

Absence du cabochon (dans la plage éclairante).

Cassure avec élément manquant.

Cabochon perforé ou réparé par ruban adhésif

Opération

4.3.5.1.3 3^e feux stop

Défaut constaté

Anomalie de fonctionnement

Observation

Fonctionnement permanent.

Fonctionnement intermittent ou intempestif.

Commutation non réglementaire.

Eclairage non simultané avec les autres feux stop.

Non fonctionnement du feu (Véhicule mis en circulation à partir du 01/10/2000).

Opération4.3.5.3.1 3^e feux stop**Défaut constaté**

Mauvais positionnement

Observation

Feu non centré à l'exception des véhicules à portes arrière battantes.
Feu placé au même niveau ou en dessous des 2 autres feux de stop.

Opération4.3.5.3.2 3^e feux stop**Défaut constaté**

Mauvaise fixation

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation n'assurant plus l'immobilisation du feu ou du cabochon.

Opération4.3.5.4.1 3^e feux stop**Défaut constaté**

Absence de marquage

Observation

Absence d'un marquage

Opération4.3.5.5.1 3^e feux stop**Défaut constaté**

Absence

Observation

Absence du feu (Véhicule mis en circulation à partir du 01/10/2000).

4.3.6 - Feu de plaque arrière

Opération

4.3.6.1.1 Feu de plaque arrière

Défaut constaté

Couleur de signalisation modifiée (D.G.C.)

Observation

Adjonction de produit ou film ou lampe modifiant la couleur de signalisation (dans la plage éclairante).

Opération

4.3.6.1.3 Feu de plaque arrière

Défaut constaté

Détérioration importante (D.G.C.)

Observation

Absence du cabochon.

Cassure avec élément manquant (dans la plage éclairante).

Cabochon perforé (dans la plage éclairante).

Cabochon réparé par ruban adhésif (dans la plage éclairante).

Présence d'eau

Opération

4.3.6.2.2 Feu de plaque arrière

Défaut constaté

Non fonctionnement

Observation

Absence totale d'éclairage.

4.3.10 - Catadioptrre arrière

Opération

4.3.10.1.1 Catadioptrre arrière

Défaut constaté

Couleur de signalisation modifiée (D.G.)

Observation

Adjonction de produit ou film modifiant la couleur de signalisation.

Opération

4.3.10.1.3 Catadioptrre arrière

Défaut constaté

Détérioration importante (D.G.)

Observation

Cassure avec élément manquant (dans la plage réfléchissante).

Opération

4.3.10.2.1 Catadioptrre arrière

Défaut constaté

Mauvaise fixation (D.G.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation n'assurant plus l'immobilisation du catadioptrre ou du cabochon.

Opération

4.3.10.2.2 Catadioptrre arrière

Défaut constaté

Absence (D.G.)

Observation

Absence de plus d'un des dispositifs réfléchissants.

4.3.11 - Catadioptré latéral (véhicule + de 6 m)**Opération****4.3.11.1.1 Catadioptré latéral (véhicule + de 6 m)****Défaut constaté**

Couleur de signalisation modifiée (D.G.)

Observation

Adjonction de produit ou film modifiant la couleur de signalisation d'origine.

Opération**4.3.11.1.3 Catadioptré latéral (véhicule + de 6 m)****Défaut constaté**

Détérioration importante (D.G.)

Observation

Cassure avec élément manquant (dans la plage réfléchissante).

Opération**4.3.11.2.1 Catadioptré latéral (véhicule + de 6 m)****Défaut constaté**

Mauvaise fixation (D.G.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation n'assurant plus l'immobilisation du catadioptré ou du cabochon.

Opération

4.3.11.3.2 Catadioptre latéral (véhicule + de 6 m)

Défaut constaté

Absence (D.G.)

Observation

Absence de plus d'un des dispositifs réfléchissants.

4.3.12 - Triangle de présignalisation (en l'absence de feux de détresse)**Opération**

4.3.12.2.1 Triangle de présignalisation (en l'absence de feux de détresse)

Défaut constaté

Absence

Observation

Absence de triangle.

Opération

4.3.12.2.2 Triangle de présignalisation (en l'absence de feux de détresse)

Défaut constaté

Contrôle impossible

Observation

Défaut d'accès (ouverture coffre impossible,...).

5.2.1 - Ressort et barre de torsion

Opération

5.2.1.1.1 Ressort et barre de torsion

Défait constaté

Cassure, fissures (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ancrages défectueux

Opération

5.2.1.1.2 Ressort et barre de torsion

Défait constaté

Contrôle impossible (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ressort ou barre antiroulis masqué par un élément non conforme aux données constructeur

5.2.3 - Amortisseur

Opération

5.2.3.1.2 Amortisseur

Défait constaté

Cassure, fissures

Observation

Ancrages défectueux

Opération5.2.3.4.1 Amortisseur**Défaut constaté**

Absence (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

(Certains véhicules peuvent être dépourvus d'amortisseur de par leurs conceptions)

Opération5.2.3.4.2 Amortisseur**Défaut constaté**

Contrôle impossible

Observation

Amortisseur masqué par un élément non-conforme aux données constructeur

5.2.4 - Pivot de roue**Opération**5.2.4.1.2 Pivot de roue**Défaut constaté**

Cassures, fissures

Observation

Pivot défectueux

5.2.6 - Triangle, bras, tirant de suspension

Opération

5.2.6.1.3 Triangle, bras, tirant de suspension

Défaut constaté

Cassures, fissures

Observation

Ancrages défectueux

5.2.8 - Articulation de train

Opération

5.2.8.1.2 Articulation de train

Défaut constaté

Cassures, fissures

Observation

Ancrages défectueux

Opération

5.2.8.1.4 Articulation de train

Défaut constaté

Jeu important (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Débattement sans contrainte excessive

Opération5.2.8.3.1 Articulation de train**Défaut constaté**

Contrôle impossible

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

5.2.9 - Rotule de train roulant**Opération**5.2.9.1.2 Rotule de train roulant**Défaut constaté**

Cassures, fissures

Observation

Ancrages défectueux

Opération5.2.9.1.4 Rotule de train roulant**Défaut constaté**

Jeu important (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Débattement constaté sans contrainte excessive

5.2.10 - Barre stabilisatrice

Opération

5.2.10.1.2 Barre stabilisatrice

Défaut constaté

Cassures, fissures (AV, AR, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ancrages défectueux

5.2.13 - Essieux

Opération

5.2.13.1.3 Essieux

Défaut constaté

Cassures, fissures (AV, AR, G, D, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ancrages défectueux

5.3.2 - Jantes

Opération

5.3.2.1.2 Jantes

Défaut constaté

Détérioration importante

Observation

Déformation pouvant même affecter la rigidité de la jante.

Cassures, fissures. Corrosion perforante. Rupture d'un rayon.

5.3.3 - Pneumatiques

Opération

5.3.3.1.1 Pneumatiques

Défaut constaté

Coupure profonde (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Coupure profonde sur les flancs ou sur la bande de roulement

Opération

5.3.3.1.2 Pneumatiques

Défaut constaté

Déformations importantes (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Hernie sur les flancs ou boursouffure sur la bande de roulement

Opération

5.3.3.1.5 Pneumatiques

Défaut constaté

Usure importante (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Profondeur de sculpture inférieure à 1.6 mm

Opération

5.3.3.2.1 Pneumatiques

Défaut constaté

Frottement (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Géométrie des essieux défectueuse

Opération5.3.3.3.1 Pneumatiques**Défaut constaté**

Absence d'indicateurs d'usure

Observation

Pneumatique recreusé

Opération5.3.3.3.2 Pneumatiques**Défaut constaté**

Différence importante d'usure sur essieux

Observation

Amortisseurs ou géométrie d'essieux défectueuse

Opération5.3.3.3.3 Pneumatiques**Défaut constaté**

Dimensions inadaptées (AV, AR, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Dimension du pneu non-conforme aux données du constructeur ou manufacturier

Opération5.3.3.3.5 Pneumatiques**Défaut constaté**

Marquage illisible ou absent

Observation

Vieillessement important du caoutchouc. Frottement excessif des flancs.

Opération5.3.3.3.8 Pneumatiques**Défaut constaté**

Pneus à structure différente sur le même essieu (AV, AR)

Observation

Enveloppes de type et/ou de marques différents

6.2.1 - Portes latérales**Opération**6.2.1.1.2 Portes latérales**Défaut constaté**

Parties saillantes (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Porte(s) ou partie(s) d'une (des) porte(s) hors gabarit susceptible(s) de blesser un tiers

Opération6.2.1.2.2 Portes latérales**Défaut constaté**

Ouverture impossible et/ou intempestive

Observation

Qu'importe si l'incident est provisoire ou non au moment du contrôle

Ouverture pouvant intervenir véhicule roulant sans être commandée.

Opération6.2.1.4.1 Portes latérales**Défaut constaté**

Absence (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Absence non prévue par le constructeur

6.2.2 - Porte arrière et hayon

Opération

6.2.2.1.2 Porte arrière et hayon

Défaut constaté

Parties saillantes (D, G et hayon)

Observation

Porte(s) hayon ou partie(s) de ceux-ci hors gabarit susceptible(s) de blesser un tiers

Opération

6.2.2.2.2 Porte arrière et hayon

Défaut constaté

Ouverture impossible et/ou intempestive

Observation

Qu'importe si l'incident est provisoire ou non au moment du contrôle

Ouverture pouvant intervenir véhicule roulant sans être commandée.

Opération

6.2.2.4.1 Porte arrière et hayon

Défaut constaté

Absence (D, G, hayon)

Observation

Absence non prévue par le constructeur

6.2.3 - Capot

Opération

6.2.3.1.2 Capot

Défaut constaté

Parties saillantes (AV, AR)

Observation

Capot(s) ou partie(s) de ceux-ci hors gabarit susceptible(s) de blesser un tiers

Opération

6.2.3.2.2 Capot

Défaut constaté

Ouverture impossible et/ou intempestive (AV, AR)

Observation

Qu'importe si l'incident est provisoire ou non au moment du contrôle

Ouverture pouvant intervenir véhicule roulant sans être commandée.

Opération

6.2.3.4.1 Capot

Défaut constaté

Absence (AV, AR)

Observation

Absence non prévue par le constructeur

6.2.4 - Aile

Opération

6.2.4.1.2 Aile

Défaut constaté

Parties saillantes (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ailes(s) ou partie(s) de ceux-ci hors gabarit susceptible(s) de blesser un tiers

Opération

6.2.4.3.1 Aile

Défaut constaté

Absence (AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Absence non prévue par le constructeur

6.2.5 - Pare-chocs et boucliers

Opération

6.2.5.1.2 Pare-chocs et boucliers

Défaut constaté

Parties saillantes (AV, AR, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Pare-chocs, boucliers ou partie(s) de ceux-ci hors gabarit susceptible(s) de blesser un tiers

Opération6.2.5.3.1 Pare-chocs et boucliers**Défaut constaté**

Absence (AV, AR, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Absence non prévue par le constructeur

6.2.8 - Superstructure carrosserie (sauf ailes et ouvrants)**Opération**6.2.8.1.5 Superstructure carrosserie (sauf ailes et ouvrants)**Défaut constaté**

Parties saillantes (D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Bas de caisse ou partie du bas de caisse de ceux-ci hors gabarit susceptible(s) de blesser un tiers

7.1.1 - Siège**Opération**7.1.1.2.1 Siège**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

La fixation d'un siège est défaillante quand un mouvement exercé sur le siège désolidarise même partiellement les éléments concourant à sa fixation (cassure, desserrage, absence d'un élément, d'une glissière).

Opération7.1.1.3.2 Siège**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Siège masqué(s) ou dissimulé(s) par un élément non-conforme aux données du constructeur.

7.1.2 - Ceinture**Opération**7.1.2.1.1 Ceinture**Défaut constaté**

Détérioration importante (AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ceintures percées, coupées, effrangées, réparées.

Ceinture ayant subi une tension anormale (allongement suite à un choc)

Opération7.1.2.2.1 Ceinture**Défaut constaté**

Mauvais fonctionnement

Observation

Contrôler le fonctionnement des rétracteurs (ceintures à enrrouleur).

Le rétracteur est considéré hors d'usage dans les cas suivants :

- absence de blocage de la ceinture,
- impossibilité d'enrouler la ceinture.

Opération7.1.2.3.1 Ceinture**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Vérifier l'état des points d'ancrage et de fixation.

Opération7.1.2.4.1 Ceinture**Défaut constaté**

Absence (AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Voir réglementation ci-après.

Opération7.1.2.4.2 Ceinture**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AV, AR, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG)

Observation

Ceinture masquée ou dissimulée par un élément non-conforme aux données du constructeur.

Réglementation sur les ceintures de sécurité	Précisions :
Sont concernés : 1°) Sur les véhicules particuliers : <ul style="list-style-type: none">- les places avant des véhicules mis en circulation avant le 01-09-1967- les places arrière des véhicules mis en circulation avant le 01-10-1978- la place centrale des véhicules mis en circulation avant le 01-10-1971 2°) Sur les véhicules utilitaires : <ul style="list-style-type: none">- les places avant des véhicules mis en circulation avant le 01-10-1997	Lorsque, en particulier du fait de l'absence de la banquette arrière ou de la présence d'un équipement spécifique (siège bébé) assujetti à la banquette arrière, le contrôle des ceintures arrière n'est pas réalisable, une observation doit être portée sur le rapport de visite, sans prescrire de contre-visite.

7.2.1 - Avertisseur sonore

Opération

7.2.1.1.1 Avertisseur sonore

Défaut constaté

Non fonctionnement

Observation

Vérifier le fonctionnement.

Apprécier le niveau sonore.

Voir réglementation

Réglementation sur les avertisseurs sonores
Sont concernés tous les véhicules mis en circulation à partir du 01-01-1950. Les trompes à sons multiples, les sirènes et sifflets sont interdits

8.2.1 - Circuit de carburant

Opération

8.2.1.3.1 Circuit de carburant

Défaut constaté

Fuite (AV. AR. D. G. C. AVD. AVG. ARD. ARG)

Observation

Écoulement de liquide avec formation de gouttes.

Opération8.2.1.4.1 Circuit de carburant**Défaut constaté**

Contrôle impossible (AV. AR. D. G. C. AVD. AVG. ARD. ARG)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

8.2.2 - Réservoir de carburant**Opération**8.2.2.2.1 Réservoir de carburant**Défaut constaté**

Mauvaise fixation (D. G. C.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du réservoir.

Opération8.2.2.3.1 Réservoir de carburant**Défaut constaté**

Défaut d'étanchéité (D. G. C.)

Observation

Écoulement réapparaissant après que la paroi du réservoir ait été essuyée.

Écoulement permanent de carburant

Bouchon de réservoir absent

Remplacement du bouchon par chiffon ou autre objet.

Absence de bouchon GPL ou GNC

Opération**8.2.2.4.1** Réservoir de carburant**Défaut constaté**

Contrôle impossible (D. G. C.)

Observation

Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

Ouverture de hayon impossible (sur G.P.L. ou GNC).

Impossibilité d'accès au bouchon du réservoir, due à une détérioration de la commande ou du volet.

8.2.3 - Carburateur système d'injection**Opération****8.2.3.1.1** Carburateur système d'injection**Défaut constaté**

Fuite

Observation

Ecoulement de carburant avec formation de gouttes.

8.2.4 - Pompe d'alimentation en carburant**Opération****8.2.4.1.1** Pompe d'alimentation en carburant**Défaut constaté**

Fuite

Observation

Ecoulement de carburant avec formation de gouttes.

8.2.5 - Batteries d'accumulateur de traction

Opération

8.2.5.2.1 Batteries d'accumulateur de traction

Défait constaté

Mauvaise fixation

Observation

Absence, desserage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation

Opération

8.2.5.3.1 Batteries d'accumulateur de traction

Défait constaté

Défait d'étanchéité

Observation

Écoulement avec formation de gouttes du fluide de batterie.

Écoulement réapparaissant après que la paroi du réservoir ait été essuyée.

Absence d'au moins un des bouchons de batterie.

8.3.1 - Collecteur d'échappement

Opération

8.3.1.3.1 Collecteur d'échappement

Défait constaté

Fuite importante

Observation

Fuite importante entraînant un manque d'étanchéité et/ou une émission anormale de bruit

8.3.2 - Canalisation d'échappement

Opération

8.3.2.2.1 Canalisation d'échappement

Défaut constaté

Mauvaise fixation (AV. AR. D. G. C. AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins deux éléments de fixation consécutifs.

Opération

8.3.2.3.1 Canalisation d'échappement

Défaut constaté

Fuite importante (AV. AR. D. G. C. AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Fuite importante entraînant un manque d'étanchéité et/ou une émission anormale de bruit.

Opération

8.3.2.4.1 Canalisation d'échappement

Défaut constaté

Absence (AV. AR. D. G. C. AVD. AVG. ARD. ARG.)

Observation

Absence de canalisation, y compris le tube de sortie lorsqu'il est amovible.

8.3.3 - Silencieux d'échappement

Opération

8.3.3.2.1 Silencieux d'échappement

Défaut constaté

Mauvaise fixation (AV. AR. D. G. C.)

Observation

Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation avec risque de décrochage ou de désolidarisation.

Opération

8.3.3.3.1 Silencieux d'échappement

Défaut constaté

Fuite importante (AV. AR. D. G. C.)

Observation

Fuite importante entraînant un manque d'étanchéité et/ou une émission anormale de bruit.

Opération

8.3.3.4.1 Silencieux d'échappement

Défaut constaté

Absence (AV. AR. D. G. C.)

Observation

Absence de silencieux, y compris le tube de sortie lorsqu'il est inamovible.

9.1.1 - Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement

Opération

9.1.1.1.1 Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement

Défaut constaté

Teneur en CO excessive

Observation

Précisée dans le tableau ci-après.

Véhicule classique : CO Corrigé supérieur à 4,5% ou à 3,5 %.

Véhicules dépollués. Essai au ralenti normal : CO lu supérieur à 0,5 %

Véhicules dépollués. Essai au ralenti accéléré : CO lu supérieur à 0,3 %

VP		VU	
Dates de 1 ^{ère} mise en circulation	Catégorie de dépollution	Dates de 1 ^{ère} mise en circulation	Catégorie de dépollution
Du 01/10/1972 au 31/12/1993	Classique	Du 01/10/1972 au 31/12/1996	Classique
Du 01/01/1994 au 31/12/1995	Dépollué si équipé de l'équipement de dépollution (1)		
A partir du 01/01/1996	Dépollué (2)	A partir du 01/01/1997	Dépollué (2)

(1) En pratique, un équipement de dépollution comporte une injection électronique, une sonde à oxygène (sonde lambda) et un catalyseur. Les véhicules mis en circulation du 01/01/1994 au 31/12/1995, équipés d'une injection et d'un emplacement de sonde lambda et / ou de catalyseur, seront considérés comme "dépollués" car ayant été dégradés par suppression du catalyseur et / ou de la sonde lambda.

(2) Sauf cas particulier, avec fourniture d'un justificatif du constructeur.

Opération**9.1.1.2.1** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Anomalie de fonctionnement moteur)

Observation

Ralenti instable

Ralenti inexistant

Bruit moteur manifestement anormal.

Emissions importantes de fumées à l'échappement.

Opération**9.1.1.2.2** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Panne d'essence (bicarburation))

Observation

Panne d'essence sur véhicule à bicarburation.

Opération**9.1.1.2.3** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Défaut du système de refroidissement)

Observation

Moto ventilateur ou ventilateur débrayable ne fonctionnant pas ou fonctionnant en permanence

Durit en mauvais état (fendue, percée)

Indicateur de température de liquide de refroidissement dans le rouge ou voyant d'alerte allumé

Fuite sur le circuit de refroidissement y compris échangeur eau et huile

Absence ou rupture de la courroie de ventilateur

Opération**9.1.1.2.4** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Sortie d'échappement détériorée ou absence d'élément)

Observation

Sortie d'échappement absente.

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.3.2.4.1. : Canalisation d'échappement : Absence

- 8.3.3.4.1. : Silencieux d'échappement : Absence

Sortie d'échappement écrasée ne permettant pas l'introduction de la sonde

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.3.2.1.1. : Canalisation d'échappement : Détérioration importante

- 8.3.3.1.1. : Silencieux d'échappement : Détérioration importante

Sortie d'échappement modifiée ne permettant pas l'introduction de la sonde.

Opération**9.1.1.2.5** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Fuite importante à l'échappement)

Observation

Fuite importante sur la ligne d'échappement

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.3.1.3.1. : Collecteur(s) d'échappement : Fuite importante

- 8.3.2.3.1. : Canalisation d'échappement : Fuite importante

- 8.3.3.3.1. : Silencieux d'échappement : Fuite importante

Opération**9.1.1.2.6** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Fuite importante de carburant)

Observation

Ecoulement permanent de carburant

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.2.1.3.1. : Circuit de carburant : Fuite
- 8.2.3.1.1. : Carburateur, système d'injection : Fuite
- 8.2.4.1.1. : Pompe d'alimentation en carburant : Fuite

Opération**9.1.1.2.7** Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Fuite d'huile importante au turbo)

Observation

Fuite d'huile importante au niveau des canalisations entrée et/ou sortie du turbo.

9.1.2 - Opacité des fumées d'échappement**Opération****9.1.2.1.1** Opacité des fumées d'échappement**Défaut constaté**

Excessive

Observation

Valeur d'opacité supérieure à 2,5 m⁻¹ pour un véhicule à moteur atmosphérique.

Valeur d'opacité supérieure à 3 m⁻¹ pour un véhicule à moteur suralimenté

Opération**9.1.2.2.1** Opacité des fumées d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Anomalie de fonctionnement moteur)

Observation

Bruit moteur manifestement anormal.

Auto-rotation du moteur.

Émission importante de fumée à l'échappement avant l'essai

Réaction trop lente du régulateur, ou temps de stabilisation au régime de régulation trop lent, ou régime de régulation trop élevé ou très fluctuant

Opération**9.1.2.2.2 Opacité des fumées d'échappement****Défaut constaté**

Contrôle impossible (Niveau d'huile incorrect)

Observation

Niveau d'huile inférieur au repère mini.

Niveau d'huile supérieur au repère maxi

Opération**9.1.2.2.3 Opacité des fumées d'échappement****Défaut constaté**

Contrôle impossible (Défaut du système de refroidissement)

Observation

Moto ventilateur ou ventilateur débrayable ne fonctionnant pas ou fonctionnant en permanence

Absence ou rupture de la courroie du ventilateur.

Durit en mauvais état (fendue, percée).

Indicateur de température du liquide de refroidissement dans le rouge ou voyant d'alerte allumé.

Fuite sur le circuit de refroidissement y compris échangeur eau et huile.

Opération**9.1.2.2.4 Opacité des fumées d'échappement****Défaut constaté**

Contrôle impossible (Sortie d'échappement détériorée ou absence d'élément)

Observation

Sortie d'échappement absente.

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.3.2.4.1. : Canalisation d'échappement : Absence
 - 8.3.3.4.1. : Silencieux d'échappement : Absence
- Sortie d'échappement écrasée ne permettant pas l'introduction de la sonde
NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :
- 8.3.2.1.1. : Canalisation d'échappement : Détérioration importante
 - 8.3.3.1.1. : Silencieux d'échappement : Détérioration importante
- Sortie d'échappement modifiée ne permettant pas l'introduction de la sonde.
Impossibilité d'installer un adaptateur d'échappement

Opération**9.1.2.2.5** Opacité des fumées d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Fuite importante à l'échappement)

Observation

Fuite importante sur la ligne d'échappement

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.3.1.3.1. : Collecteur(s) d'échappement : Fuite importante
- 8.3.2.3.1. : Canalisation d'échappement : Fuite importante
- 8.3.3.3.1. : Silencieux d'échappement : Fuite importante

Opération**9.1.2.2.6** Opacité des fumées d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Fuite importante de carburant)

Observation

Ecoulement permanent de carburant

NOTA : Ce défaut doit être signalé avec l'un des points de contrôle suivant :

- 8.2.1.3.1. : Circuit de carburant : Fuite
- 8.2.3.1.1. : Carburateur, système d'injection : Fuite
- 8.2.4.1.1. : Pompe d'alimentation en carburant : Fuite

Opération9.1.2.2.7 Opacité des fumées d'échappement**Défaut constaté**

Contrôle impossible (Fuite d'huile importante au turbo)

Observation

Fuite d'huile importante avec formation de gouttes au niveau des canalisations entrée et/ou sortie du turbo.

Index des points soumis à une contre-visite obligatoires

0.1.1 - Plaques d'immatriculation.....	8
0.3.1 - Présentation du véhicule.....	9
0.4.1 - Energie moteur.....	10
1.1.1 - Frein de service.....	12
1.1.2 - Frein de stationnement.....	13
1.2.1 - Réservoir de liquide de frein.....	14
1.2.2 - Maître-cylindre.....	15
1.2.3 - Canalisation des freins.....	16
1.2.4 - Flexible de frein.....	17
1.2.5 - Correcteur répartiteur de freinage.....	18
1.3.1 - Pédale de frein de service.....	19
1.3.2 - Commande du frein de stationnement.....	19
1.3.3 - Câble, tringlerie du frein de stationnement.....	20
1.4.1 - Disque de frein.....	21
1.4.2 - Etrier, cylindre de roue.....	22
1.4.3 - Tambour de frein.....	23
1.4.4 - Plaquettes de frein.....	23
1.6.1 - Système antiblocage de roues et/ou de régulation.....	24
1.7.2 - Témoin de niveau de liquide de frein.....	24
2.2.1 - Volant de direction.....	25
2.2.5 - Crémaillère et boîtier de direction.....	25
2.2.6 - Bielle timonerie de direction.....	26
2.2.7 - Rotule et articulation de direction.....	27
2.2.8 - Relais de direction.....	28
3.1.1 - Pare-brise.....	29
3.2.1 - Rétroviseur intérieur (si obligatoire).....	30
3.2.2 - Rétroviseur extérieur (si obligatoire).....	31
3.3.1 - Essuie-glace avant.....	32
4.2.1 - Feux de croisement.....	33
4.2.2 - Feux de route.....	36
4.3.1 - Feux de position.....	38
4.3.2 - Feux indicateur de direction.....	40
4.3.3 - Signal de détresse.....	43

4.3.4 - Feux de stop	43
4.3.5 - 3 ^e feux stop	46
4.3.6 - Feu de plaque arrière	48
4.3.10 - Catadioptre arrière.....	49
4.3.11 - Catadioptre latéral (véhicule + de 6 m).....	50
4.3.12 - Triangle de présignalisation (en l'absence de feux de détresse)	51
5.2.1 - Ressort et barre de torsion	52
5.2.4 - Pivot de roue.....	53
5.2.6 - Triangle, bras, tirant de suspension	54
5.2.8 - Articulation de train.....	54
5.2.9 - Rotule de train roulant.....	55
5.2.10 - Barre stabilisatrice.....	56
5.2.13 - Essieux.....	56
5.3.2 - Jantes	56
5.3.3 - Pneumatiques	57
6.2.1 - Portes latérales	59
6.2.2 - Porte arrière et hayon	60
6.2.3 - Capot.....	61
6.2.4 - Aile	62
6.2.5 - Pare-chocs et boucliers	62
6.2.8 - Superstructure carrosserie (sauf ailes et ouvrants)	63
7.1.1 - Siège.....	63
7.1.2 - Ceinture	64
7.2.1 - Avertisseur sonore	66
8.2.1 - Circuit de carburant	66
8.2.2 - Réservoir de carburant.....	67
8.2.3 - Carburateur système d'injection.....	68
8.2.4 - Pompe d'alimentation en carburant.....	68
8.2.5 - Batteries d'accumulateur de traction.....	69
8.3.1 - Collecteur d'échappement	69
8.3.2 - Canalisation d'échappement	70
8.3.3 - Silencieux d'échappement	71
9.1.1 - Teneur en CO et valeur du lambda des gaz d'échappement.....	72
9.1.2 - Opacité des fumées d'échappement	75